



M A I R I E D E L A F R A N Ç A I S E

(T a r n - e t - G a r o n n e)

Tél. 05 63 26 48 48

mairie@lafrancaise.fr
www.lafrancaise.fr

DECISION

2022-21

Objet : Contrat de partenariat

Monsieur le Maire de Lafrançaise

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de partenariat avec Sasori Karaté Club et d'autoriser l'utilisation du Dojo au gymnase pour une durée de 3 années.

Fait à Lafrançaise,

Le 1^{er} décembre 2022.


Le Maire,
Thierry DELBREIL

Lafrançaise